



UNION NATIONALE
DES SYNDICATS
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

263, RUE DE PARIS
CASE 549 – 93515
MONTREUIL CEDEX

FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION,
DE LA RECHERCHE ET
DE LA CULTURE

Montreuil, le 10 mai 2023

Monsieur Pap Ndiaye
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

Nos réf. : CP-PD/CJA n°230510

Monsieur le Ministre,

Les annonces faites le 4 mai par Monsieur le Président de la République et celles que vous avez faites, vous-même à la radio, concernant la réforme de la voie professionnelle, ont créé une vive émotion chez les personnels. De même, la visite du site « InserJeunes » a renforcé l'inquiétude déjà forte quant au devenir des filières pour la rentrée prochaine.

C'est pourquoi, la CGT Éduc'action vous adresse ci-dessous des questions afin de pouvoir répondre aux multiples craintes qui se font jour depuis.

En priorité, nous nous interrogeons sur l'annonce des 80 filières fermées et votre annonce pour la reconversion des collègues de la possibilité qui leur serait offerte d'enseigner en collège et en primaire. Nous ne commenterons pas la brutalité de la méthode, ni le désarroi de nos collègues.

Quelles filières sont très exactement concernées ? Dans quelle proportion ?

Ces fermetures seront-elles totales ou consisteront-elles en réduction de capacité d'accueil ?

Pouvez-vous nous indiquer à quelle échéance elles sont envisagées ?

Concernant le site InserJeunes, les pages disponibles pour chaque établissement mentionnent dans de très nombreux cas des filières fermées. Pouvez-vous nous éclairer sur la situation du site et le statut des informations disponibles ?

Concernant la gratification des PFMP, de quel niveau sera celle des élèves inscrits en MC ou en FCIL ?

Qui sera chargé de la mise en œuvre de cette rémunération ?

Voici les premières interrogations qui émergent et pour lesquelles nous vous saurions gré de nous apporter des réponses très rapidement afin que nous les rapportions à nos collègues, qui sont, nous vous le rappelons, très inquiets des annonces de cette réforme.

Par avance, nous vous en remercions,

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre dévouement au Service public d'Éducation.

Michaël MARCILLOUX
Co-Secrétaire Général

Isabelle VUILLET
Co-secrétaire générale